



Règlement de la Coupe du Val d'Oise 2017/2018

Compétition de doubles par équipe non homologuée

Calendrier

Les rencontres se dérouleront sur trois dimanches au cours de la saison, à savoir :

- le 03 décembre 2017 à Herblay
- le 28 janvier 2018 à définir
- le 18 mars 2018 à Goussainville

Modalités d'inscription

Clubs

- Chaque club peut inscrire **au plus deux équipes**.
- Il est possible d'inscrire une équipe en entente entre 2 clubs en cas d'insuffisance de joueurs.
- Le nombre d'inscriptions est limité à **24 équipes**. En cas d'affluence plus importante, les équipes 1 de chaque club seront privilégiées.
- Les droits d'inscription sont fixés à **30 euros par équipe** pour un club affilié à la FFBAD pour la saison en cours et **40 euros par équipe** pour un club non affilié à la FFBAD.
- Le paiement par virement est à privilégier. Le RIB du Codep peut être demandé au trésorier à l'adresse tresorier@cdbvo.fr. Merci d'informer le trésorier dès que le virement sera fait.
- La fiche d'inscription devra être envoyée par mail à
Luc.gopalakrisna@gmail.com
- Les chèques, libellés à l'ordre du CDBVO, sont à adresser à
Véronique Perrin, 15 rue de la Girye, 95220 Herblay
- Sauf dérogation, l'inscription de clubs non affiliés à la FFBAD est **limitée à 3 saisons**.¹

Joueurs

- Tout joueur participant à la Coupe du Val d'Oise doit obligatoirement être licencié à la FFBAD ou à une autre fédération et être un adhérent régulier du club pour lequel il joue.
- Cette compétition n'est ouverte qu'aux joueurs **loisirs de plus de 18 ans**.
- Pour les joueurs licenciés à la FFBAD, ils doivent être **NC** (non classés) ou **P12**. Ceci laisse aux joueurs la possibilité de participer à des tournois PromoBad ou au tournoi de leur club tant qu'ils n'obtiennent pas de classement P11 ou supérieur.
- Un joueur ayant participé en tant que titulaire dans un championnat interclubs départemental (senior ou vétéran) au cours de la saison ne peut participer à la Coupe du Val d'Oise.
- Une joueuse est autorisée à faire **au maximum 2 remplacements** dans un championnat interclubs départemental.

Composition des équipes

- Chaque équipe doit être composée d'au moins **2 hommes et 2 femmes**. Le nombre de joueurs/euses d'une équipe n'est pas limité.
- Chaque joueur/euse ne pourra jouer au cours d'une rencontre que 2 matches maximum et 1 seul double mixte.
- La composition des paires de doubles pourra être modifiée d'une rencontre à l'autre.
- Dans le cas où un club inscrit deux équipes, il ne pourra y avoir de permutation de joueurs/joueuses entre deux équipes d'un même club sur une même journée de rencontres. Toutefois, la composition des équipes pourra être modifiée d'une journée à l'autre.

¹ Ainsi, tout club ayant déjà participé à 1 édition peut encore s'inscrire 2 fois et un club ayant participé à 2 éditions ne pourra s'inscrire que 1 fois.



Déroulement de la compétition

Horaires

- ☒ Une convocation est envoyée aux clubs 3 jours avant chaque journée de compétition.
- ☒ Chaque équipe doit annoncer sa présence à la table de marque à son arrivée.
- ☒ Les rencontres se déroulent sur une journée entière.
- ☒

Format de la compétition

- ☒ Changement de format : Cette année nous utiliserons le format « ronde suisse » pour avoir des matchs plus équilibrés :
 - On fait 2 tours sur la J1,
 - On fait 2 tours sur la J2,
 - On fait des matches de classement sur la J3 avec 5 chapeaux : ceux à 4V, 3V, 2V, 1V, 0V.
- ☒ La répartition des équipes est communiquée le matin de chaque journée de compétition.
- ☒ Les matches sont auto-arbitrés. Ils se jouent en deux sets gagnants de 21 points avec deux points d'écart et point décisif à 29/29.
- ☒ **Les volants en plastique sont fournis** par le CDBVO.
- ☒ A l'issue de la 3^{ème} journée, un **classement intégral** est effectué pour désigner le vainqueur de la compétition.

Déroulement d'une rencontre

- ☒ Un terrain est attribué à chaque rencontre.
- ☒ Les feuilles de rencontre de chaque équipe doivent être remplies avant le début de chaque rencontre. Chaque capitaine d'équipe y inscrit le nom de ses joueurs/joueuses dans un ordre qui devra être respecté ainsi qu'une liste de remplaçants susceptibles de jouer.
- ☒ Une rencontre se compose de **4 matches** : 1 double hommes, 1 double dames et 2 doubles mixtes.
- ☒ En cas d'égalité 2-2 sur la rencontre, les critères pour désigner le vainqueur sont le nombre de sets gagnés, puis le nombre de points gagnés.

Remplaçant

- ☒ Un remplaçant ne joue que pour une seule équipe pendant toute la journée de rencontres.
- ☒ Il ne peut y avoir de changement de remplaçant d'une équipe à l'autre sur une même journée.
- ☒ Lors d'une rencontre, si un joueur se blesse et abandonne, il ne pourra pas être remplacé sur le match au cours duquel il s'est blessé mais son équipe peut faire appel à un remplaçant pour un autre match de la même rencontre si celui-ci a été déclaré sur la feuille de rencontre.